Your World First

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

Vous accompagner pour vos projets dans le secteur de l'énergie

Mars 2017

Vos enjeux

Le secteur de l'énergie se trouve confronté, depuis l'ouverture progressive des marchés européens de l'énergie au début des années 2000, la « révolution » des huiles et gaz de schiste en Amérique du Nord et l'engagement dans la transition énergétique, **à des changements rapides et brutaux.**

Dans un environnement incertain, **les besoins d'investissements dans les moyens de production** (nucléaires, classiques, hydrauliques, éoliens à terre ou en mer, biomasse et photovoltaïques, etc.), **dans les infrastructures** (réseaux, interconnexions), **et dans les systèmes informatiques** (au service des réseaux, de l'autoconsommation, du biogaz, des véhicules électriques et hybrides, etc.) **sont une exigence impérieuse.**

Pour aider les acteurs du secteur énergétique (énergéticiens, collectivités publiques, gestionnaires d'infrastructures régulées, fonds, institutions financières) à relever ces défis, **l'équipe Energie regroupe des spécialistes en réglementation, droit de l'environnement, droit public, régulation, concurrence, corporate – M&A, fiscalité et financement de projets.**

Notre expérience nous permet de répondre aux attentes de nos clients, à partir du partage de leurs contraintes et de leurs objectifs, de faire face à leur besoin d'innovation et de créativité, **dans un souci constant de qualité et de réactivité,** et toujours par le dialogue.

Nos domaines d'intervention

Notre large gamme d'expertises nous permet de vous conseiller de façon continue, tout au long de la vie de vos projets.

Accompagnement dans vos activités et vos projets sur l'ensemble des problématiques du secteur de l'énergie :

— énergies renouvelables (installations photovoltaïques au sol et intégrées au bâti, éolien on-shore et off-shore, cogénération, installations de biomasse ou de biogaz, géothermie, hydroélectricité) ;
— production thermique à flamme ;
— nucléaire ;
— pétrole et gaz, sur des projets classiques ou non-conventionnels ;
— infrastructures régulées (réseaux, interconnexions, terminaux méthaniers, stockages) ou non régulées (interconnexions, réseaux privés, autoconsommation).

Audits juridiques et fiscaux dans le cadre de nouveaux projets (*greenfield*) et de cession de projets (*brownfield*) :

— analyse de la réglementation applicable ;
— analyse des autorisations obtenues ou à obtenir, ainsi que de la documentation réglementaire, contractuelle et fiscale ;
— conseil dans la gestion des risques et l'adaptation juridique des projets.

Assistance des développeurs et investisseurs dans le cadre de la structuration de leurs projets :

— mise en place de contrats de partenariat entre les parties au projet (*joint-venture*) ;
— sécurisation des questions foncières ;
— obtention des autorisations au titre du droit de l'énergie (autorisation d'exploiter, permis de recherche ou concession de mine), du droit de l'urbanisme et de l'environnement, etc. ;
— assistance en phase de construction ;
— financement du projet (documentation de financement et sûretés y afférentes) ;
— assistance à la négociation des contrats de conception, exploitation et maintenance de l'installation (contrats-cadres d'achat de fournitures, contrats d'approvisionnement, contrats clés en main, contrats de maîtrise d'ouvrage, contrats de construction, contrats de raccordement et d'accès au réseau, contrats d'achat et de vente d'énergie) ;
— création et suivi des sociétés de projet (rédaction et assistance à la négociation des statuts et des pactes d'associés).

Assistance précontentieuse et contentieuse :

— mise en place de stratégie de négociation et de règlement amiable ;
— assistance à la négociation de transactions ;
— procédures devant les juridictions civiles et commerciales, les juridictions administratives, les organes de règlement de différends des autorités de régulation sectorielle ;
— arbitrage.

Notre équipe à votre service

Une équipe dédiée pour sécuriser vos opérations dans le secteur de l'énergie.

Notre équipe Energie est composée d'experts en droit de l'énergie, qu'il s'agisse de droit public, de droit privé (contrats, immobilier) ou de droit de la régulation :

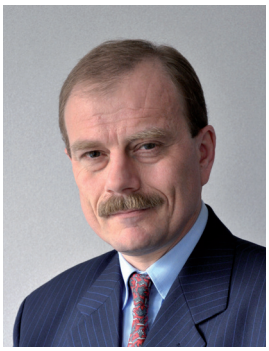

Christophe Barthélemy,
Avocat associé
T +33 1 47 38 41 80
E christophe.barthelemy@cms-bfl.com

Céline Cloché-Dubois,
Avocat counsel
T +33 1 47 38 40 44
E celine.cloche-dubois@cms-bfl.com

Aurore-Emmanuelle Rubio,
Avocat senior
T +33 1 47 38 42 39
E aurore-emmanuelle.rubio@cms-bfl.com

CMS possède une « *excellente* » expertise dans le domaine énergétique et gère ainsi des problématiques réglementaires stratégiques. Le cabinet représente GDF Suez devant le Conseil d'Etat pour tous ses dossiers relatifs aux tarifs régulés du gaz. L'équipe a assisté EDP Renovavéis dans le cadre du dépôt de sa candidature en réponse au troisième appel d'offres en France en matière d'éolien offshore. Christophe Barthélemy compte parmi les meilleurs experts du domaine et dirige une équipe qui se situe « *toujours aux côtés de ses clients* ».
Legal 500 Paris 2015 : **Financement de projets et énergie | France**

Responsable de cette pratique au sein de CMS, Christophe Bartélemy est spécialiste de l'énergie en matière réglementaire. Aux dires des clients, il « *comprend parfaitement les exigences de la société et dispense des conseils avisés.* »
Chambers Europe 2016 : Energie et ressources naturelles | France

Une compétence renforcée par celle des autres équipes

Afin d'offrir à nos clients une palette complète de compétences tout au long du traitement des dossiers, l'équipe Energie travaille plus particulièrement en étroite collaboration avec :

— **l'équipe Corporate / Fusions & Acquisitions**, composée de 36 avocats, qui propose une offre complète en droit des sociétés et intervient, par exemple sur la mise en place des sociétés de projet, l'établissement et la négociation des pactes d'actionnaires ;
— **l'équipe Droit européen et Droit de la concurrence**, composée d'une dizaine d'avocats dont quatre associés et un counsel et qui intervient sur les aspects de contrôle des concentrations et d'aides d'Etat liés notamment au montage et au financement des projets ;
— **l'équipe Financement de projets**, pour la documentation financière des projets et des audits ;
— **les équipes de Droit fiscal**, regroupées par grands domaines d'expertise pour un conseil engagé permettant de sécuriser et d'optimiser la mise en œuvre des schémas juridiques ;
— **l'équipe Droit des contrats internationaux** pour les contrats et les contentieux transfrontaliers ;
— **l'équipe Contentieux**, pour les contentieux les plus délicats devant les juridictions judiciaires, ainsi que pour les affaires pénales.

Elle est également présente sur des dossiers marocains, en parfaite synergie avec notre bureau de Casablanca.

CMS Bureau Francis Lefebvre en chiffres

4e cabinet d'avocats par l'effectif*

* La Radiographie 2016 des cabinets d'avocats d'affaires, Juristes_associés

Une expérience reconnue dans le secteur de l'énergie

Cette « *excellente* » spécialité de CMS gère les questions réglementaires stratégiques. Le brillant spécialiste Christophe Barthélemy assure la direction de l'équipe, qui est « *toujours aux côtés de ses clients* ».
Le cabinet est également reconnu pour sa « *maîtrise des aspects du droit public dans le financement de projets* » grâce à la « *solide expérience* » de François Tenailleau et à l'expertise financière de Laurent Mion.
Legal 500 EMEA 2015 : Financement de projets et énergie | France

Ce qui fait la réputation de l'équipe : elle conseille ses clients sur des projets du secteur de l'énergie et des infrastructures, et s'est spécialisée sur les questions de transport et d'énergies renouvelables. Grande expérience de l'accompagnement de pouvoirs publics et de clients du secteur privé sur des concessions, des commandes publiques et des processus d'appel d'offres, avec une activité reconnue en Afrique francophone. Expertise supplémentaire dans les secteurs minier, pétrolier et du gazier, avec des compétences complémentaires en matière de financement de projet.
Chambers Europe 2015 : Projets internationaux | France

Un savoir-faire au niveau international grâce au réseau CMS

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre du réseau international CMS, qui dispose de 65 bureaux répartis dans 38 pays à travers le monde et compte plus de 3 400 avocats. CMS possède un savoir-faire de longue date en matière de conseil au sein de ses juridictions locales et au-delà des frontières.

Pour les projets de dimension internationale, notre équipe Energie s'appuie sur l'ensemble des cabinets du réseau CMS, **qui offrent dans chaque pays une gamme complète de services en matière de projets dans le secteur de l'énergie.**

CMS Bureau Francis Lefebvre intervient également dans les pays francophones d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne depuis plus de 50 ans. Il apporte une assistance efficace et constructive à ses clients grâce à sa solide expérience, aux compétences de son équipe d'avocats dédiée à ces pays basée à Paris, à ses implantations à Alger et à Casablanca et **à son réseau de professionnels locaux du droit ou de la fiscalié avec qui ils entretiennent des relations de confiance.**

Implantations CMS

CMS Bureau Francis Lefebvre
2 rue Ancelle
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

T +33 1 47 38 55 00

CMS Bureau Francis Lefebvre, entité opérant sous la forme d'une société d'exercice libéral à forme anonyme (S.E.L.A.F.A.), est membre du groupement européen d'intérêt économique CMS Legal Services EEIG (CMS EEIG), qui coordonne un ensemble de cabinets d'avocats indépendants. CMS EEIG n'assure aucun service auprès de la clientèle. Seuls les cabinets d'avocats membres offrent des prestations de services dans leurs ressorts géographiques respectifs. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats qui en est membre, sont des entités juridiques distinctes dont aucune n'a autorité pour engager les autres. CMS EEIG et chacun des cabinets d'avocats membres sont responsables de leurs propres actes ou manquements et non de ceux des autres membres du groupement. L'utilisation de la marque « CMS » et du terme « cabinet » désigne certains ou la totalité des cabinets d'avocats membres, ou encore leurs

Implantations CMS : Aberdeen, Alger, Amsterdam, Anvers, Barcelone, Belgrade, Berlin, Bogota, Bratislava, Bristol, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Casablanca, Cologne, Dubaï, Düsseldorf, Édimbourg, Francfort, Genève, Glasgow, Hambourg, Hong Kong, Istanbul, Kiev, Leipzig, Lima, Lisbonne, Ljubljana, Londres, Luxembourg, Lyon, Madrid, Medellín, Mexico, Milan, Moscou, Munich, Muscat, Paris, Pékin, Podgorica, Prague, Rio de Janeiro, Rome, Santiago du Chili, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Téhéran, Tirana, Utrecht, Varsovie, Vienne, Zagreb et Zurich.

cms.law/bfl

© CMS Bureau Francis Lefebvre (Mars 2017)